

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL  
TENUE LE 5 NOVEMBRE 2018 À 20h00 AU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le maire William Steinberg, Messieurs les conseillers Leon Elfassy, Jack Edery, Harvey Shaffer Michael Goldwax Warren Budning, et Madame la conseillère Cheryl Weigensberg, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Richard Sun, directeur général, et Me Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance ouverte à 20h07.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2018-308

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Warren Budning, et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil régulier tel que présenté.

Adoptée

**SUSPENSION**

*À 21h34, Monsieur le maire suspend la présente séance.*

*À 21h52 lors de la reprise de la séance suspendue, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.*

2018-309

**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et est **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 octobre 2018 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2018-310

**RÉSOLUTION D'APPUI AU RÈGLEMENT 2517 (CSL) INTITULÉ:  
« RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET  
DES VÉHICULES-OUTILS »**

---

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE le conseil municipal de la Ville de Hampstead appuie, par la présente, la Ville de Côte Saint-Luc concernant l'adoption, 15 octobre 2018, de son règlement 2517 intitulé : « Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils ».

Adoptée

2018-311

**DÉSIGNATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2019**

---

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseillère Cheryl Weigensberg et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- DE désigner, maire suppléant, les membres du conseil suivants, pour leur période respective suivante, afin d'agir et d'exercer les pouvoirs du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, le tout conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* :

Conseiller Michael GOLDWAX

Du 1 janvier, 2019 au 28 février, 2019

Conseillère Cheryl WEIGENBERG

Du 1 mars, 2019 au 30 avril, 2019

Conseiller Harvey Earl SHAFFER

Du 1 mai, 2019 à 30 juin, 2019

Conseiller Leon ELFASSY

Du 1 juillet, 2019 à 31 août, 2019

Conseiller Jack EDERY

Du 1 septembre, 2019 à 31 octobre, 2019

Conseiller Warren BUDNING

Du 1 novembre, 2019 à 31 décembre, 2019

Adoptée

2018-312

**DON D'UNE SCULPTURE PAR LE DR HARRY ROSEN ET MADAME DELORES ROSEN À LA VILLE DE HAMPSTEAD**

CONSIDÉRANT QUE le Dr Harry Rosen et Madame Delores Rosen (« Artiste »), souhaite faire don à la Ville de Hampstead (« Ville ») d'une sculpture intitulée Autoportrait;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite accepter ce don selon la Convention de Donation (« Convention ») ci-jointe;

Il est proposé par le conseillère Cheryl Weigensberg, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE l'artiste souhaite faire don à la Ville d'une sculpture intitulée Autoportrait ;
- QUE les membres du Conseil approuvent et adoptent l'entente passée entre la Ville et l'Artiste;
- QUE l'entente ci-jointe en fait partie intégrante de la présente;
- QUE le directeur général de la ville soit et est par la présente autorisé à signer la Convention susmentionnée au nom de la ville.

Adoptée

2018-313

**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2019**

CONSIDÉRANT l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* et l'article 1 du Règlement n° 740-3 :

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter le calendrier suivant des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019 qui se tiendront à 20h00 au Centre communautaire, 30 chemin Lyncroft à Hampstead :

7 janvier	2 juillet; (mardi)
4 février;	5 août;
4 mars;	3 septembre; (mardi)
1 <sup>er</sup> avril;	7 octobre;
13 mai;	4 novembre;
3 juin;	2 décembre.

Adoptée

2018-314

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1010-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1010 CONCERNANT LES TARIFS**

---

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1010-7 modifiant Règlement n° 1010 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de Règlement n° 1010-7 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Adoptée

2018-315

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1010-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES TARIFS N° 1010**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1010-7 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1010-7 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs.

Adoptée

2018-316

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1003-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1003 CONCERNANT LA CONSTRUCTION**

---

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1003-2 modifiant Règlement n° 1003 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du Règlement n° 1003-2 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Adoptée

2018-317

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1003-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1003 CONCERNANT LA CONSTRUCTION**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1003-2 modifiant Règlement n° 1003 concernant les immeubles et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1003-2 modifiant Règlement n° 1003 concernant les immeubles.

Adoptée

2018-318

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 775-2 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 775**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 775-2 modifiant le Règlement n° 775 concernant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 775-2 modifiant le Règlement n° 775 concernant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Adoptée

2018-319

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1009-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉMOLITION DES IMMEUBLES N° 1009**

---

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1009-2 modifiant le Règlement n° 1009 concernant la démolition des immeubles sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de Règlement n° 1009-2 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Adoptée

2018-320

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1009-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉMOLITION DES IMMEUBLES N° 1009**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1009-2 modifiant le Règlement n° 1009 concernant la démolition des immeubles et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1009-2 modifiant le Règlement n° 1009 concernant la démolition des immeubles.

Adoptée

2018-321

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1021 CONCERNANT LES PARCS ET LES PLACES PUBLIQUES**

---

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1021 concernant les parcs et les places publiques sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de Règlement n° 1021 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Adoptée

2018-322

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1021 CONCERNANT LES PARCS ET LES PLACES PUBLIQUES**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1021 concernant les parcs et les places publiques et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1021 concernant les parcs et les places publiques.

Adoptée

2018-323

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1022 DÉCRÉTANT ET IMPOSANT LES TAXES POUR COUVRIR LES DÉPENSES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2019**

---

AVIS DE MOTION est donné par Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1022 décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2019 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de Règlement n° 1022 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Adoptée

2018-324

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1022 DÉCRÉTANT ET IMPOSANT LES TAXES POUR COUVRIR LES DÉPENSES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2019**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1022 décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2019 et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'adopter le projet de Règlement n° 1022 décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2019.

Adoptée

2018-325

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 744-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 744 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

Déférée

2018-326

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 744-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 744 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

Déférée

2018-327

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 15 OCTOBRE 2018**

---

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copie, le greffier dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 15 octobre 2018.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le greffier.

Adoptée

2018-328

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR DES DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2 POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 3, CHEMIN FALLBROOK, LOT N° 2 089 721, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 1013)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande des dérogations mineures du Règlement de zonage no. 1001-2 :

1. À l'article 65, annexe B, afin de permettre la marge de recul avant à 6.04m (19.81 pieds) au lieu de 6.1m (20 pieds).
2. À l'article 65, annexe B, afin de permettre la marge de recul latérale droite à 2.07m (6.8 pieds) au lieu de 2.78m (9.12 pieds).
3. À l'article 65, annexe B, afin de permettre la marge de recul latérale gauche à 2.22m (7.28 pieds) au lieu de 2.78m (9.12 pieds).
4. À l'article 76, tableau 13, afin de permettre la marge de recul pour les équipements mécaniques à 1.29m (4.23 pieds) au lieu de 1.5m (4.29 pieds).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 15 octobre 2018, a recommandé d'approuver la demande pour les dérogations mineures;

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal approuve la demande des dérogations mineures pour la propriété située au **3, chemin Fallbrook**, lot n° 2 089 721, Zone RA-2.

**Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 3, chemin Fallbrook:**

*Aucune intervention*

Adoptée

2018-329

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2 POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU **73, CHEMIN STRATFORD**, LOT N° 2 088 923, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 1013)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure du Règlement de zonage no. 1001-2 :

1. À l'article 61, tableau 5, afin de permettre la marge de recul de l'escalier extérieur à 1m (3.28 pieds) au lieu de 2m (6.56 pieds).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 15 octobre 2018, a recommandé d'approuver la demande pour la dérogation mineure;

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure pour la propriété située au **73, chemin Stratford**, lot n° 2 088 923, Zone RA-1.

**Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 73, chemin Stratford:**

*Aucune intervention*

Adoptée

2018-330

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR DES DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2 POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU **80, CHEMIN MERTON**, LOT N° 2 090 377, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 1013)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande des dérogations mineures du Règlement de zonage no. 1001-2 :

1. À l'article 65, annexe B, afin de permettre la marge de recul avant à 5.8m (19 pieds) au lieu de 6.1m (20 pieds),
2. À l'article 54, tableau 2, afin de permettre la superficie du toit plat à 40% au lieu de 20%.

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 15 octobre 2018, a recommandé de refuser la demande pour les dérogations mineures;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal défère la demande des dérogations mineures pour la propriété située au **80, chemin Merton**, lot n° 2 090 377, Zone RA-2.

**Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 80, chemin Merton:**

*Aucune intervention*

Adoptée

2018-331

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AGRANDISSEMENT D'UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU **80, CHEMIN MERTON**, LOT N° 2 090 377, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)**

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE l'agrandissement d'une maison unifamiliale située au **80 chemin Merton** et soumise à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 15 octobre 2018 soit défère et ce, nonobstant la recommandation du CCU de refuser. L'agrandissement n'est que partiellement conforme aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2018-332

**APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE OCTOBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2018 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 16 septembre 2018 au 15 octobre 2018, au montant de 1 108 319,89\$, est par la présente approuvée.

Adoptée

2018-333

**APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ AFIN DE FINANCER DES DÉPENSES ULTÉRIEURES POUR PROJETS D'INFRASTRUCTURE D'APRÈS LE BUDGET 2018.**

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal approprie un montant de 495 000 \$, tel que détaillé au tableau suivant, du surplus accumulé non affecté pour être versé dans le poste budgétaire numéro 55-992-00-000 – Surplus affecté.

Détails	Montant
Projets d'infrastructure	495,000

Adoptée

2018-334

**DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE FISCALE 2018**

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville a déposé les états comparatifs suivants :

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- 1) État comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier 2018 réalisé jusqu'au 31 août et ceux de l'exercice financier 2017 réalisé au cours de la période correspondante; et
- 2) État comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 2018 au moment de la préparation de l'état, et ceux qui ont été prévus par le budget de 2018.

2018-335

### **OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION D'ARBRES**

---

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres public pour la fourniture et la plantation d'arbres;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 15 octobre 2018, celle de Les Terrassements Multi-Paysages Inc est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

QUE le contrat pour la fourniture et la plantation d'arbres soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

#### **Les Terrassements Multi-Paysages Inc**

Fourniture et plantation de 144 arbres (tel que spécifications inscrites au devis)	104 920.10 \$
T.P.S. (5%)	5 246.01 \$
T.V.Q. (9.975%)	<u>10 465.78 \$</u>
Grand Total Taxes Incluses:	120 631.89 \$

Adoptée

2018-336

### **ABOLITION D'UN (1) POSTE PERMANENT À TEMPS COMPLET D'«AGENT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE»**

---

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QU'UN (1) poste permanent à temps complet d' **«Agent à la sécurité publique** soit, et est, par la présente aboli, conformément aux dispositions de la convention collective applicable.

Refusée

2018-337

### **APPROBATION D'EMBAUCHE DE MME LOU-ANNE MCGILL À TITRE DE "TECHNICIENNE À LA PAIE"**

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead requiert l'embauche d'une Technicienne à la paie, 28 heures par semaine;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et la directrice des ressources humaines recommandent l'embauche de **Mme Lou-Anne McGill** pour combler ce poste;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Jack Edery et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'APPROUVER l'embauche de **MME LOU-ANNE MCGILL** à titre de "TECHNICIENNE À LA PAIE" sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée



2018-338

**SIGNATURE DE CONVENTION DE LOCATION ENTRE LA VILLE DE HAMPSTEAD ET L'ENTREPRISE TENNIS SHOT**

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead est propriétaire de terrains de tennis et Entreprise *Tennis Shot* désire louer une partie de terrains de tennis de la Ville de Hampstead, et ce afin de dispenser des cours de tennis pour les membres affiliés, le tout en fonction de la planification des services requis de la Ville et des modalités et conditions énoncées dans une convention de location entre les parties;

Il a été proposé par le conseillère Cheryl Weigensberg, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'approuver la convention de location entre la Ville de Hampstead et Entreprise *Tennis Shot*, à partir de la première semaine du mois de mai 2019 jusqu'au lundi de l'action de grâces 2022, et d'autoriser le Directeur général ou son représentant à signer ladite convention.

Adoptée

2018-339

**SIGNATURE DE LA CONVENTION DE LOCATION ENTRE LA VILLE DE HAMPSTEAD ET 1 TENNIS INC.**

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead est propriétaire de terrains de tennis et *1 Tennis Inc.* désire louer une partie de terrains de tennis de la Ville de Hampstead, et ce afin de dispenser des cours de tennis pour les membres affiliés, le tout en fonction de la planification des services requis de la Ville et des modalités et conditions énoncées dans une convention de location entre les parties;

Il a été proposé par le conseillère Cheryl Weigensberg, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'approuver la convention de location entre la Ville de Hampstead et *1 Tennis Inc.* à partir de la première semaine du mois de mai 2019 jusqu'au lundi de l'action de grâces 2022, et d'autoriser le Directeur général ou son représentant à signer ladite convention.

Adoptée

**AUTRES SUJETS**

**2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2018-340

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Michael Goldwax appuyée par le conseiller Warren Budning, et résolu à l'unanimité de clore la séance à 22h22.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Dr William Steinberg, maire

\_\_\_\_\_  
Me Pierre Tapp OMA, greffier